

Affaires courantes

- Conseil du Trésor, crédit 1c
 Conseil privé, crédit 1c
 Industrie, Sciences et Technologie, crédit 107c
 Travaux publics, crédits 1c, 10c et 17c
 Au Comité permanent de l'environnement
 Environnement, crédits 1c, 5c, 10c et 30c
 Au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur
 Affaires extérieures, crédits 10c, 11c, 15c, 35c et 57c
 Au Comité permanent des finances
 Finances, crédits 1c, L11c et 17c
 Revenu national, crédit 5c
 Au Comité permanent des forêts et des pêches
 Pêches et Océans, crédits 1c et 10c
 Au Comité permanent de la justice et du Solliciteur général
 Justice, crédits 5c, 15c et 25c
 Solliciteur général, crédits 1c, 10c, 11c et 30c
 Au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration
 Emploi et immigration, crédits 1c, 6c, 15c, 16c et 25c
 Travail, crédits 5c et 15c.
 Au Comité permanent de la gestion de la Chambre
 Conseil privé, crédit 15c
 Parlement, crédit 10c
 Au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants
 Anciens combattants, crédit 1c
 Défense nationale, crédits 5c et 20c
 Au Comité permanent de la santé nationale et du bien-être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine
 Santé nationale et bien-être social, crédits 1c, 5c, 10c, 15, 20c et 25c
 Au Comité permanent de l'industrie, de la science et de la technologie, du développement régional et du Nord
 Affaires indiennes et du Nord canadien, crédits 31c, 32c, 35c, 36c et 45c
 Agence de promotion économique du Canada Atlantique, crédits 1c et 5c
 Industrie, Sciences et Technologie, crédits 1c, 5c, 6c, 75c et 80c
 Santé nationale et Bien-être social, crédits 26c et 27c
 Au Comité permanent des transports
 Transports, crédits 1c, 2c, 10c, 15c, 16c, 27c, 28c, 35c et L46c.
 (La motion est adoptée.)

LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

RAPPORT ANNUEL DE 1990-1991

L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, confor-

mément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 1990-1991.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 42 pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LE COMMONWEALTH

L'hon. Gerry Weiner (ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour inviter tous les Canadiens à célébrer leur appartenance au Commonwealth. Les Canadiens peuvent être fiers des réalisations de cette institution dynamique.

Le Commonwealth est composé d'une diversité de membres qui ont toutefois en commun des valeurs et un patrimoine. C'est ce qui fait la grande force du Commonwealth. Il regroupe des pays qui ont les mêmes racines et qui comptent maintenant le quart de la population du globe, soit plus de 1,3 milliard d'âmes sur cinq continents.

[Français]

Ces douze derniers mois, le Commonwealth a redéfini son rôle et son orientation. À la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Harare, en octobre dernier, nous avons réaffirmé notre engagement envers les principes de paix et d'ordre, de liberté personnelle prévue par la loi, de reconnaissance de l'égalité raciale et de réduction de l'écart entre les riches et les pauvres. Mais, surtout, les chefs de gouvernement ont produit la Déclaration de Harare, document qui énonce un nouvel ensemble d'objectifs, de valeurs et de stratégies prioritaires pour le Commonwealth des années 1990 et du début du siècle prochain. Le premier ministre Mulroney, membre du Groupe d'étude de haut niveau, a apporté une